

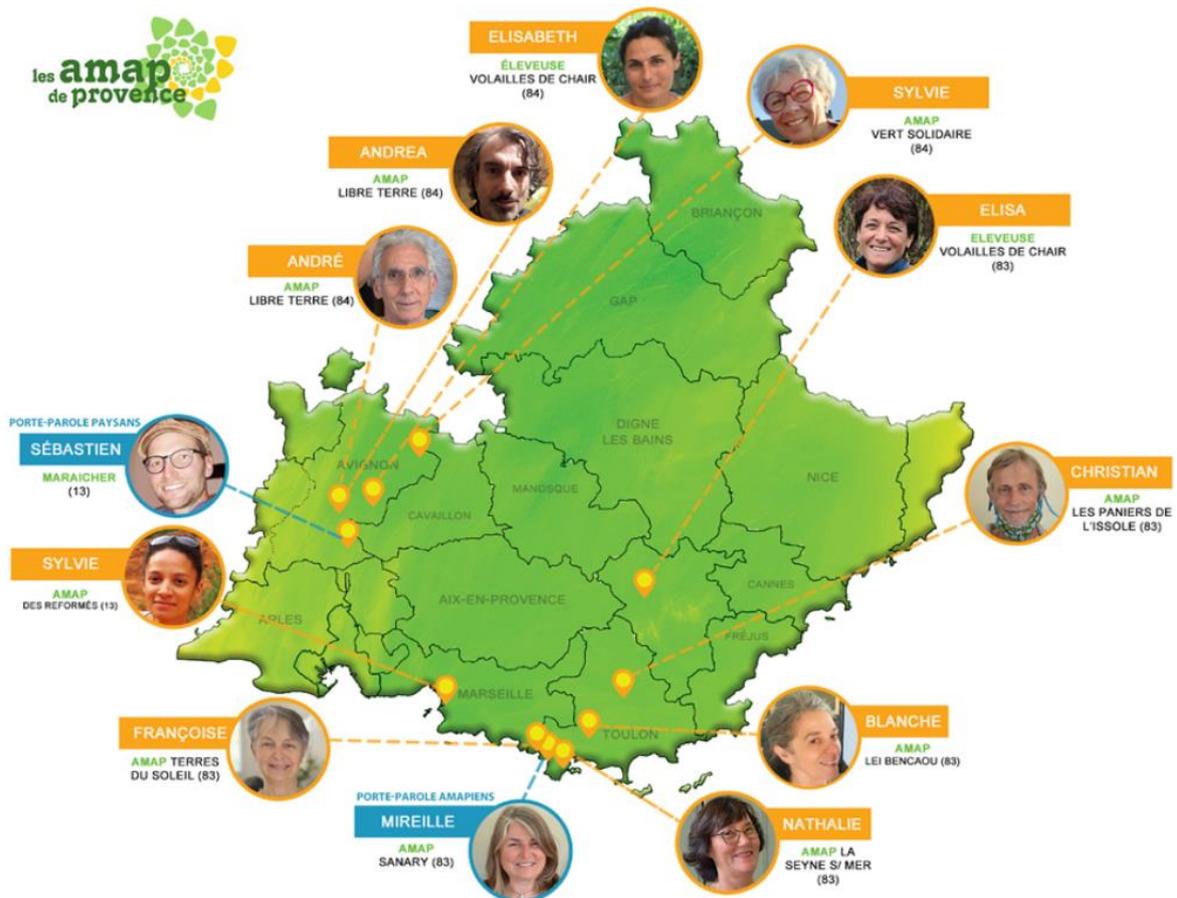
Et si vous deveniez administratrice ou administrateur du réseau des AMAP de Provence ? Une aventure militante et enrichissante !

Vous avez envie d'engagement et de cohérence entre convictions et actions ? Entrez au Conseil d'Administration des AMAP de Provence !

Nous recherchons des administrateur·trice·s de profils et de compétences divers dans le but de pouvoir répartir leurs missions. Plusieurs places au sein de notre Conseil d'Administration sont à pourvoir lors de l'Assemblée générale 2024. En tant qu'adhérent·e aux AMAP de Provence, vous avez la possibilité de devenir administrateur·trice en soumettant votre candidature au vote de l'Assemblée générale.

Le Conseil d'Administration des AMAP de Provence est actuellement constitué de 12 membres (8 femmes et 4 hommes). La durée d'un mandat d'administrateur·trice est de 3 ans.

Répartition géographique des membres actuels du Conseil d'Administration.



Devenir administrateur ou administratrice, concrètement qu'est-ce que ça veut dire ?

Devenir membre du Conseil d'Administration vous permet de vous impliquer dans la vie et le développement de l'association, au cœur de son instance décisionnaire.

Cette expérience vous permettra de découvrir les coulisses du réseau régional et d'accompagner les AMAP et les paysans en AMAP de la région. C'est une belle aventure, au sein d'une équipe déjà en place, solide et investie au service d'un projet qui a du sens !

Le Conseil d'Administration se réunit tous les mois en présentiel ou en visio, des échanges réguliers ont lieu par email entre les membres, et les administrateurs·trice·s ont la possibilité de s'impliquer dans groupes de travail thématiques.

Comment candidater ?

Vous pouvez envoyer votre candidature à l'adresse : contact@lesamapdeprovence.org, ou candidater directement le jour de l'Assemblée Générale.